

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2024 - 101

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT ET CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 13 décembre 2024

Opération de récupération de trottinettes et autres matériaux immergés

**1^{er} bief du canal Saint-Denis (entre la 1^{ère} écluse et l'écluse n°2)
Entre le rond-point des Canaux et le Bassin de la Villette (canal de l'Ourcq)**

Du lundi 16 décembre au mercredi 18 décembre 2024.

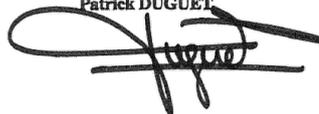
Cette opération nécessite la présence d'une embarcation : LE NETTOYEUR ainsi que la présence de plongeurs.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Patrick DUGUET

L'Ingénieur en Chef
Adjoint à la Cheffe du Service
Patrick DUGUET



**L'Ingénieur en chef
Adjoint à la Cheffe du Service des Canaux**

Date limite d'affichage : 19 décembre 2024

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.